Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CGEA, veuillez visiter :
bacprocgea.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL - CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

ÉPREUVE E6 : PILOTAGE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Coefficient : 3 **Durée : 25 minutes**

Matériel autorisé : **L'épreuve E6 est orale. Les textes de définition de l'épreuve ne fixent pas de règle d'autorisation concernant l'usage d'une calculatrice.**

Le sujet comporte **4 pages** numérotées de 1/4 à 4/4. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le candidat présente son dossier écrit individuel de 15 pages maximum hors annexes et sa fiche synthétique de 2 pages maximum, préparés pour l'épreuve. Aucune présentation numérique n'est autorisée.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : ENTREPRISE AGRICOLE SUPPORT DU DOSSIER INDIVIDUEL DU CANDIDAT

L'épreuve E6 évalue la capacité C6 : « Piloter une entreprise agricole ». Elle s'appuie sur le dossier écrit individuel et la fiche synthétique préparés par le candidat à partir de l'entreprise agricole support de son étude.

L'épreuve dure 25 minutes au maximum : le candidat dispose de 5 minutes au maximum pour présenter son travail, puis l'entretien avec la commission dure 20 minutes au maximum. La présentation porte sur le fonctionnement de l'entreprise, son diagnostic et les pistes d'évolution envisagées. Elle mobilise au moins deux dimensions de la durabilité parmi les dimensions technico-économique, environnementale et sociale.

Le candidat s'appuie sur les informations, indicateurs et références figurant dans son dossier. Il explicite les sources, les choix de méthode et les limites des données mobilisées. Les questions de la commission sont adaptées au dossier présenté et ne constituent pas un sujet écrit indépendant.

PARTIE 1 : Présentation de l'entreprise et de son contexte (4 points)

Caractériser l'entreprise agricole et son territoire

Cette partie s'appuie sur les éléments présentés par le candidat dans son dossier individuel et pendant son exposé. Le candidat situe l'entreprise, décrit son organisation et explicite les principaux éléments de son contexte territorial, économique et humain.

1.1 (2 points) Présentez les caractéristiques essentielles de l'entreprise support : statut et organisation, moyens de production, productions, main-d'œuvre et situation dans son territoire. Justifiez la sélection des éléments retenus pour comprendre son fonctionnement.

1.2 (2 points) Expliquez deux éléments du contexte de l'entreprise qui influencent ses choix de production ou son organisation. Appuyez votre réponse sur des informations identifiables dans votre dossier.

PARTIE 2 : Fonctionnement du système et relations entre productions (6 points)

Analyser l'organisation et les interactions au sein de l'entreprise

Le candidat analyse les relations entre les productions et les moyens mobilisés. Il distingue les complémentarités et les éventuelles concurrences, et relie ses observations aux choix de l'entreprise ainsi qu'aux résultats présentés dans son dossier.

2.1 (3 points) Expliquez comment les productions de l'entreprise sont organisées et reliées entre elles. Identifiez au moins une complémentarité et, si elle existe, une concurrence entre productions ou pour l'accès aux ressources. Justifiez votre analyse à partir des éléments du dossier.

2.2 (3 points) Analysez la cohérence entre les choix de production, les moyens disponibles et les résultats technico-économiques ou financiers présentés. Citez les indicateurs effectivement mobilisés dans votre dossier, expliquez ce qu'ils permettent d'observer et précisez les limites de leur interprétation.

PARTIE 3 : Diagnostic des points forts et des points faibles (5 points)

Évaluer la durabilité du fonctionnement de l'entreprise

Le candidat construit un diagnostic argumenté à partir de faits, de données et de références adaptés à l'entreprise étudiée. Il examine au moins deux dimensions de la durabilité et distingue les constats des explications.

3.1 (2,5 points) Présentez un point fort et un point faible, ou deux éléments de diagnostic de votre choix, en précisant les dimensions de la durabilité concernées. Pour chacun, exposez les faits et indicateurs qui étayent votre analyse.

3.2 (2,5 points) Expliquez les causes possibles des éléments de diagnostic retenus. Indiquez les références de comparaison utilisées, le cas échéant, et justifiez leur pertinence au regard du contexte de l'entreprise.

PARTIE 4 : Pistes d'évolution et argumentation (5 points)

Proposer des évolutions cohérentes avec le diagnostic

Les pistes d'évolution sont reliées au diagnostic et au contexte de l'entreprise. Le candidat explicite leurs objectifs, leurs conditions de mise en œuvre et leurs effets attendus sur les dimensions de durabilité étudiées.

4.1 (3 points) Proposez une piste d'évolution prioritaire et montrez en quoi elle répond à un élément du diagnostic. Présentez les conditions nécessaires à sa mise en œuvre et les effets attendus sur au moins deux dimensions de la durabilité.

4.2 (2 points) Indiquez les données ou références technico-économiques nécessaires pour apprécier la faisabilité de cette piste. Précisez les principaux risques ou limites à prendre en compte et les critères qui permettraient d'en suivre les effets.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DOSSIER INDIVIDUEL DU CANDIDAT : ENTREPRISE AGRICOLE SUPPORT

Document individuel préparé par le candidat pour l'épreuve. Il comporte 15 pages maximum hors annexes et présente suffisamment d'éléments pour analyser le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte, argumenter des points forts et des points faibles et envisager des pistes d'évolution.

Les informations et données exploitées doivent être identifiables et leur origine explicitée par le candidat. Le choix des indicateurs dépend de l'entreprise et des productions étudiées.

DT 2 : FICHE SYNTHÉTIQUE DU CANDIDAT

Document individuel de 2 pages maximum préparé par le candidat. Il synthétise les caractéristiques de l'entreprise, les principaux éléments du diagnostic et les pistes d'évolution examinées. Le candidat peut s'y référer pendant l'épreuve orale.

DT 3 : CAPACITÉ ÉVALUÉE ET CRITÈRES D'APPRÉCIATION

La capacité évaluée est C6 : « Piloter une entreprise agricole ». La commission apprécie la capacité du candidat à évaluer le fonctionnement de l'entreprise dans son contexte, à repérer et analyser des points forts et des points faibles au regard de la durabilité, puis à identifier et argumenter des pistes d'évolution adaptées.

Repères d'analyse mobilisables pendant l'épreuve

Domaine	Éléments à examiner	Attendu de l'analyse
Technico-économique	Productions, charges, produits, marges, coûts de production et résultats disponibles	Relier les résultats aux choix de production et aux objectifs de l'entreprise
Financier	Indicateurs financiers disponibles dans le dossier	Expliquer les indicateurs retenus et leurs limites d'interprétation
Environnemental	Interactions entre le système de production et son environnement	Étayer les constats par les données et références pertinentes du dossier
Social	Organisation du travail, main-d'œuvre et conditions de fonctionnement	Relier les constats à l'organisation de l'entreprise et à ses choix
Évolution	Pistes envisagées, conditions de mise en œuvre et effets attendus	Montrer la cohérence avec le diagnostic et le contexte de l'entreprise

Les indicateurs sont choisis et interprétés en fonction de l'entreprise étudiée.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.